

# 1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

## Qui a accès à l'éducation ?

- Dans la plupart des pays de l'OCDE, la quasi-totalité de la population bénéficie au moins de 13 années d'enseignement scolaire.
- Dans plus de la moitié des pays de l'OCDE, plus de 70 % des enfants de 3-4 ans sont scolarisés dans le circuit préprimaire ou primaire.
- Entre 1995 et 2009, les taux de scolarisation des individus âgés de 20 à 29 ans ont augmenté de 8.2 points de pourcentage.

### Description

Il est essentiel pour le développement économique et social que les populations aient un bon niveau d'instruction ; les sociétés ont donc réellement intérêt à s'assurer que les enfants et les adultes aient accès à un large éventail de possibilités de formation. Cet indicateur examine l'évolution de l'accès à l'éducation de 1995 à 2009. Il porte principalement sur le nombre de jeunes qui poursuivent leurs études à l'issue de l'enseignement obligatoire.

### Résultats

En Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Estonie, en France, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Italie, au Japon, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède, au moins 90 % des élèves sont scolarisés pendant au minimum 14 ans. Les taux de scolarisation pour une durée de 11 ans maximum dépassent les 90 % en Argentine, au Chili, en Corée, aux États-Unis et au Mexique ; au Brésil, en Indonésie et en Turquie, 90 % des enfants sont scolarisés pour une durée maximum de 9 ans. En moyenne, un enfant a plus de chances de suivre un enseignement scolaire à l'âge 3 à 4 ans dans l'UE21 que dans d'autres pays de l'OCDE. Dans près de la moitié des pays de l'OCDE, la scolarisation totale (c'est-à-dire supérieure à 90 %) commence entre l'âge de 5 et 7 ans. Cependant, dans près des deux tiers des pays de l'OCDE, au moins 70 % des enfants de 3-4 ans ont accès à une forme ou une autre d'activité éducative préprimaire ou primaire (voir le tableau C1.1 dans *Regards sur l'éducation 2011*).

L'âge de la fin de l'obligation scolaire va de 14 ans en Corée, au Portugal, en Slovaquie et en Turquie, à 18 ans en Allemagne, en Belgique, dans certaines provinces du Canada, au Chili, en Hongrie et aux Pays-Bas. Dans la plupart des pays membres de l'OCDE et des autres pays du G20, les taux de scolarisation fléchissent progressivement au cours des dernières années du deuxième cycle du secondaire. Plus de 20 % des 15-19 ans ne poursuivent pas d'études en Argentine, en Australie, en Autriche, au Brésil, au Chili, en Indonésie, en Israël, au Mexique, au Royaume-Uni et en Turquie.

Les taux de scolarisation des individus âgés de 20 à 29 ans donnent essentiellement la mesure des effectifs de l'enseignement supérieur (il y a lieu de signaler toutefois que les taux de scolarisation de l'enseignement supérieur peuvent être surestimés dans les pays qui accueillent de fortes proportions d'étudiants en mobilité internationale). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de scolarisation de ce groupe d'âge était de 26 % en 2009. Il atteignait ou dépassait 30 % en Allemagne,

en Australie, au Danemark, en Finlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en Slovaquie et en Suède.

### Tendances

Entre 1995 et 2009, les taux de scolarisation sont passés de 74 % à 83 % en moyenne dans le groupe d'âge des 15-19 ans. Une tendance similaire s'observe chez les individus âgés de 20 à 29 ans qui sont en grande partie inscrits dans l'enseignement supérieur : leurs taux de scolarisation ont augmenté entre 1995 et 2009 dans pratiquement tous les pays de l'OCDE. Cette augmentation est égale ou supérieure à 10 points de pourcentage en Corée, en Finlande, en Hongrie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en République tchèque et en Suède. Elle est particulièrement marquée en Hongrie et en République tchèque, pays qui figuraient aux dernières places au début de la période de référence mais qui ont depuis progressé vers le milieu du classement. Au cours des cinq dernières années, les taux de scolarisation des deux groupes d'âge se sont stabilisés dans un tiers environ des pays dont les données sont disponibles. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la scolarisation quasi généralisée peut expliquer ce constat.

### Définitions

Les données relatives à l'année scolaire 2008-09 sont fondées sur l'exercice UOE de collecte de statistiques de l'enseignement auquel l'OCDE procède chaque année. Sauf indication contraire, les chiffres sont calculés en personnes physiques et aucune distinction n'est faite entre les études à temps plein et à temps partiel.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

### Pour en savoir plus

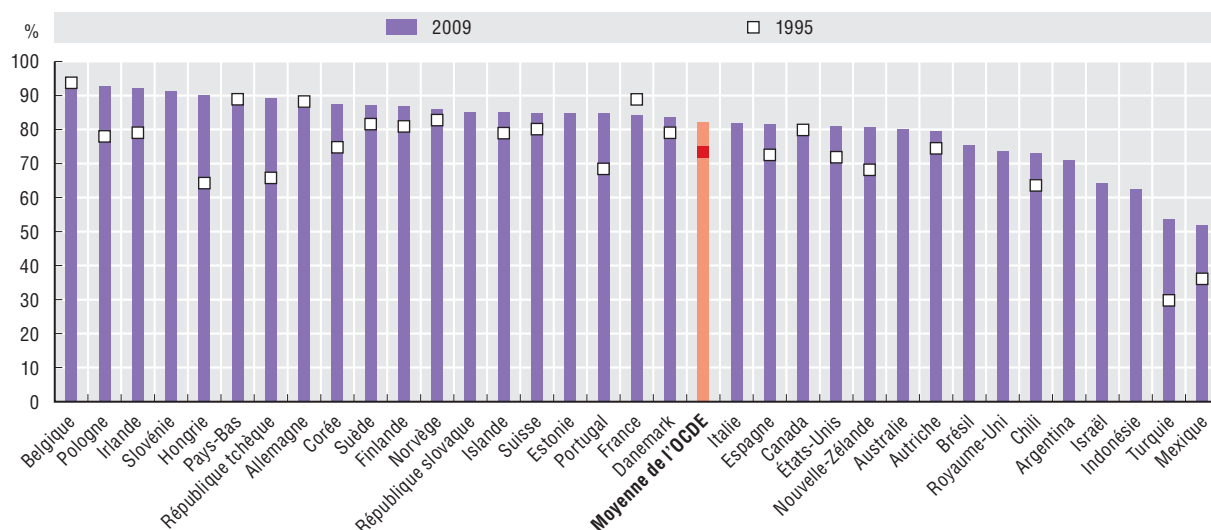
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2011 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C1).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Le nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur par type d'établissement ou mode de scolarisation.
- Les caractéristiques de la transition entre les âges de 15 et 20 ans, selon le niveau d'enseignement.
- L'espérance de scolarisation.

Graphique 1.3. Taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans (1995, 2009)

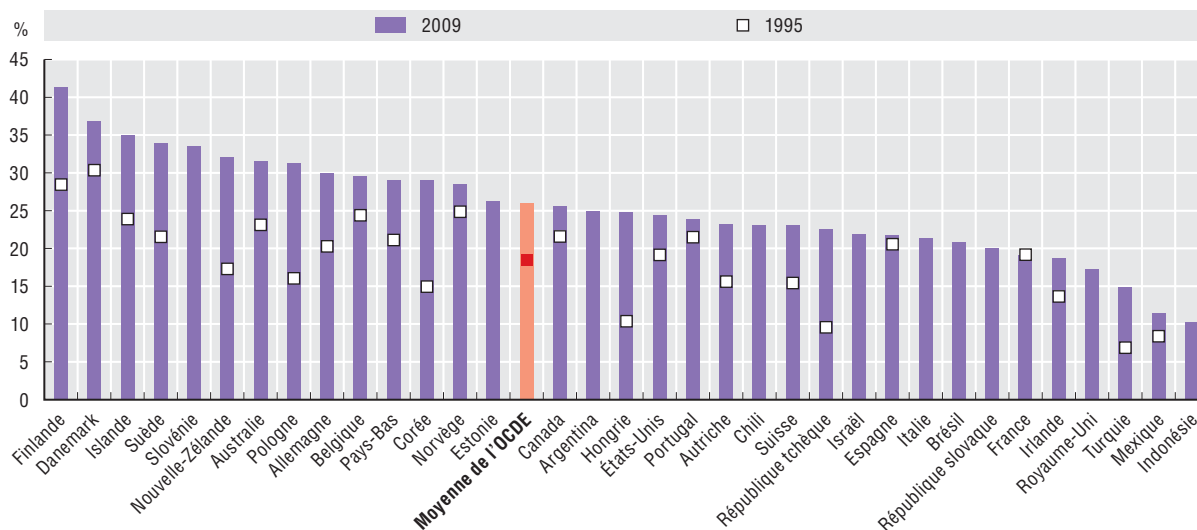
Ce graphique met en évidence l'augmentation ou la diminution du pourcentage des jeunes âgés de 15 à 19 ans scolarisés à temps plein ou à temps partiel.



Source : OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011, tableau C1.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932471193>.

Graphique 1.4. Taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans (1995, 2009)

Ce graphique met en évidence l'augmentation ou la diminution du pourcentage des jeunes âgés de 20 à 29 ans scolarisés à temps plein ou à temps partiel.



Source : OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011, tableau C1.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932471193> ; Argentine et Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO.



Extrait de :  
**Education at a Glance 2011**  
Highlights

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/eag\\_highlights-2011-en](https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Qui a accès à l'éducation ? », dans *Education at a Glance 2011 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eag\\_highlights-2011-4-fr](https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-4-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).